



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : dominique.salata@saone-et-loire.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 28 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'agglomération Mâconnais
Beaujolais Agglomération ET Communauté de communes Mâconnais
Tournugeois

Si protocole de préfiguration : date de signature : 18 juin 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Etat
- Nom: Saône-et-Loire, nature: département, SIREN: 71
- Nom: CA Mâconnais Beaujolais Agglomération, nature: CA, SIREN: 200070308
- Nom: CC Mâconnais - Tournugeois, nature: CC, SIREN: 200069698

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- SCOT
- PLUI
- PCAET
- SDAGE
- Projet culturel de territoire
- service public pour l'emploi local
- Programme "Habiter mieux sérénité"
- Service public efficacité énergétique
- GEMAPI
- Label Grand Site de France Roches de Solutré-Pouilly-Vergisson

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Contrat local de Santé
- Convention globale CAF
- Contrat objectif territorial ADEME
- Convention de développement culturel (CDC)
- ORT
- Convention ANRU
- OPAH
- LEADER
- SDECA
- Schéma Mobilités
- Schéma de développement touristique

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Petits villes de demain
- France services
- Conseillers numériques France services
- Fabrique des territoires

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- 3 axes - 12 orientations stratégiques
- Axe 1 : Préserver et valoriser un cadre bâti, paysager et environnemental remarquable dans un objectif de transition écologique
- O1 : Préserver les ressources naturelles du territoire
- O2 : Mixer sur la qualité architecturale et urbaine pour garantir l'attractivité du territoire
- O3 : Faire du tourisme un vecteur de développement territorial
- O4 : Améliorer les interconnexions et l'accès aux pôles d'équipements et d'emplois en favorisant l'intermodalité et les déplacements doux
- O5 : Réduire la production de déchets à la source et valoriser les déchets ménagers et assimilés
- O6 : Poursuivre l'effort de réduction de la consommation énergétique
- Axe 2 : Conforter la cohésion territoriale et l'armature urbaine pour organiser le maintien et l'accueil des populations
- O7 : Renforcer l'attractivité des centralités/centres-bourgs en confortant et développant les équipements et services

- O8 : Mener une politique d'habitat attractive, solidaire et sobre en énergie
- O9 : Tendre vers un territoire intelligent et durable
- O10 : Développer les coopérations et solidarités territoriales et accompagner les initiatives du territoires
- Axe 3 : Faciliter et promouvoir la création d'activités et de richesses
- O11 : Accompagner la relance et conforter l'attractivité économique du territoire
- O12 : Garantir une diversité commerciale attractive et une alimentation durable

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sensibilisation et animation de la transition
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables

- Réseaux verts et intelligents
- Logistique et Fret
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Etat
- CA Maconnais Beaujolais Agglomeration
- Nom: CC Mâconnais - Tournugeois, nature: CC, SIREN: 200069698
- Nom: Saône-et-Loire, nature: departement, SIREN: 71
- Nom: PETR Mâconnais Sud Bourgogne, nature: PETR, SIREN: 200076214
- ADEME
- Autres si besoin
- Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : PETR Mâconnais Sud Bourgogne, 3 chambres consulaires, Conseil de développement, et Comité des partenaires

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sensibilisation et animation de la transition
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durables
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Réseaux verts et intelligents
- Logistique et Fret
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Culture et patrimoine
- Sport
- Loisirs
- Formation professionnelle

- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Tiers Lieux
- Sûreté et sécurité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires :
0€